Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réforme

du MCO AERO

INFO FLASH

Réforme du MCO aéronautique

La SIMMAD rénovée, la DGA écornée, le SIAé préservé, et les industriels…priés de jouer le jeu

Florence Parly s'est exprimée aujourd'hui, 11 décembre 2017, à la base aérienne 105 d'Evreux au sujet du MCO Aéronautique.

D'entrée de jeu elle parle d'une « **impérieuse nécessité de réformer le MCO aéronautique** » sur la base d'un constat simple et sans équivoque : le taux de disponibilité de nos aéronefs est bien trop faible, chroniquement en baisse, alors que le besoin opérationnel ne cesse d'augmenter. Dans le même temps les coûts de maintenance et des heures de vol explosent.

Depuis plusieurs semaines court le bruit du changement de statut du SIAé. C'est en effet sur cet aspect que se sont focalisées la plupart des organisations syndicales, et c'est bien normal puisque le SIAé est le principal employeur de personnels civils du MCO aéro.

Mais la ministre n'aurait d'objectif que d'améliorer le taux de disponibilité des avions et des hélicoptères et pour cela elle compte sur un dispositif global « simplifié, unifié, lisible dans ses responsabilités et dans sa gouvernance ».

Elle conduira cette réforme qu'elle qualifie « d'ambitieuse » en s'appuyant sur une équipe projet qui doit lui rendre ces conclusions pour l'été 2018 et selon deux axes stratégiques complémentaires :

- La gouvernance et la maîtrise d'ouvrage étatique
- La coordination entre les industriels et les armées.

Gouvernance et maîtrise d'ouvrage :

La SIMMAD (structure intégrée de maintenance des matériels aéronautiques de défense) va devenir en mars 2018 **la DMAé** (Direction de la maintenance aéronautique), directement rattachée au CEMA (chef d'état-major des armées) qui sera le responsable direct de la performance du MCO aéro. Cette direction devra cesser de se disperser sur des tâches de trop bas niveau. Et la DGA, un tantinet épinglée, devra jouer le jeu en fournissant les compétences nécessaires (fini de snober le MCO !)

Coordination entre les armées et les industriels

La ministre veut que les activités de MCO réalisées entre les forces et les industriels soient réparties selon un schéma ordonné, optimisé et qui assure une cohérence d'ensemble. L'action sur le terrain d'opération restera de la responsabilité des forces. En métropole le fonctionnement en plateau avec les industriels et les forces permettra un meilleur partage des faits techniques et des solutions de réparation. Il s'agit d'aligner les travaux, pour chaque flotte d'aéronef, dans une logique de performance, en confiant la maitrise d'œuvre à un industriel unique (par flotte). C'est ce qui se fait dans la marine, citée en exemple.

Les industriels sont priés à l'avenir de jouer le jeu de la disponibilité des aéronefs « on achète des avions pour qu'ils volent … ». Bon courage Mme la ministre, on peut rêver à des industriels soucieux de l'intérêt national, c'est vrai, on peut rêver…

Le SIAé (Service industriel aéronautique)

La ministre ne veut pas se priver d'un tel outil au service de l'Etat ; qui forme les utilisateurs, peut travailler sur les théâtres d'opération, prend en charge les flottes les plus anciennes et accessoirement permet de challenger les industriels privés si nécessaire. Les objectifs du service sont d'abord la performance industrielle et économique. Si le statut actuel n'est pas un obstacle à ces deux performances, il ne sera pas changé.

F. Parly garantit que le SIAé restera de toute façon étatique et que les statuts des personnels seront conservés : dont acte madame la ministre, nous saurons nous en souvenir.

Paris le 11 décembre 2017